



LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0123 du 06 au 12 Mai 2014 - Prix : 250 F CFA

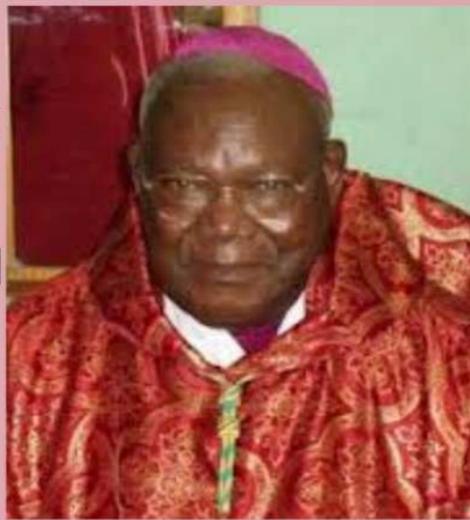
SOCIÉTÉ/ CODE DE LA ROUTE :

Le port de casque entre dans les habitudes



SOCIÉTÉ / ÉGLISE :

"ITE MISSA ES" pour Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron



JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :
Message sans relief de la ministre de la Communication, des Arts et de la Culture

Dr Anaté Kouméalo Germaine

MÉDIAS :

Patricia Adjisseku aux commandes de l'UJIT



Patricia Adjisseku, nouveau SG de l'UJIT

CANONISATION DE Jean XXIII et Jean Paul II :
Une messe d'action de grâce célébrée à Kara en l'honneur des deux nouveaux Saints



Le Président Faure Gnassingbé entouré des Evêques du Togo, à la sortie de la messe à Kara

POLITIQUE/ GERRY TAMAA :

L'opposition gagnerait à présenter un candidat unique à la présidentielle de 2015



Gerry Taama, président du NET

Célébration du 1er Mai :
La fête était belle pour les agents des banques et assurances

Lisez-nous désormais sur le :
www.lemedium.info avec:

SOGESTI
Intégrateur de Système d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Météo
Mardi 06 Mai 2014
Matin:
Orage
26°C
Après-midi:
Orage
31°C

EDITO

Et si l'union venait de chez nous!

Le 03 Mai, a été célébrée la journée internationale de la liberté de la presse. Le visage affiché par les différentes organisations n'a pas permis aux journalistes du Togo de se rassembler pour la célébration de cette journée qui leur est dédiée.

Il faut le dire, les dissensions au sein du CONAPP ces dernières semaines ont plombé le moral des journalistes. Les incompréhensions relatives à la préparation des états généraux de la presse n'ont pas permis à la corporation d'organiser des activités communes pour ce 03 Mai.

La situation actuelle de la presse togolaise laisse à désirer. Il y a trop de méchanceté, trop d'animosité et trop de rancœur.

Les journalistes ont l'habitude d'appeler le peuple à l'union sacrée sur des questions d'intérêts nationales. Nous avons l'habitude d'appeler l'opposition à l'union. Nous avons l'habitude de faire la leçon aux dirigeants de ce pays. Alors...

Il urge de faire baisser la tension et de revenir à la confraternité qui avait caractérisé le secteur dans le passé. Revenons aux fondamentaux de l'amitié et de la fraternité. Nous sommes tous des togolais et de surcroît journalistes. Le quatrième pouvoir ne saurait se faire hara-kiri. Il en va de la sauvegarde de la démocratisation. Si les chiens de garde s'entre-tuent entre eux, qui gardera la maison ?

Pensons-y.

Ali SAMBA

Libre opinion :

Les urticaires

L'urticaire (du latin *urtica=ortie*) correspond à un syndrome dermatologique fréquent, atteignant 15 à 20% de la population mondiale, et qui se traduit par un œdème dermique (urticaire superficielle commune) ou/et hypodermique (angio-œdème) résultant d'une vasodilatation périphérique avec hyperperméabilité capillaire et veineuse. Ce gonflement transitoire, rouge et prurigineux de la peau et des muqueuses est une réponse à la libération d'histamine ou d'autres médiateurs vasoactifs...

A) Les aspects cliniques

- La forme d'urticaire la plus fréquente, qui concerne un grand nombre d'individus au moins une fois dans leur vie, se caractérise par une éruption aigue et fugace, de papules qui confluent en formant des placards ou des nodules dont les contours sont bien limités, volontiers figurés, érythémateux ou rose-orangés (sur peau blanche), de taille, de nombre et de topographie variable, plus ou moins prurigineux. Les éléments apparaissent et disparaissent rapidement sans laisser de traces, la poussée durant quelques heures à quelques jours. Elle est généralement sans lendemain, sauf en cas de nouveau contact avec l'allergène (Voir Photo ci-dessous)...

- L'angio-œdème ou œdème de Quincke se manifeste par une tuméfaction des tissus, plus douloureuse que prurigineuse, souvent pâle et ferme. Une urticaire prend cette apparence lorsqu'elle touche les zones corporelles où la peau est la plus lâche : le visage, et notamment les paupières, les oreilles, la langue, le pharynx, le larynx, le scrotum, les paumes des mains et la plante des pieds... Une raucité de la voix, une odynophagie et des difficultés respiratoires peuvent s'observer. L'œdème de Quincke peut être isolé ou associé à une urticaire superficielle, la précédant ou lui succéder (voir photos ci-dessous).

- L'urticaire peut ne s'exprimer que sous la forme de lésions cutanées prurigineuses, ou bien s'accompagner de symptômes généraux : douleurs abdominales, avec diarrhées motrices, nausées ou vomissements, toux spastique, fébricule, arthralgies, hypotension, voire choc anaphylactique.

Ces manifestations traduisent une importante histamino-libération. Le choc anaphylactique survient en général dès les premiers instants de l'épisode, annoncé par un violent prurit du cuir chevelu ou des régions palmaires...

Urticaire, avec des plaques inflammatoires



Figure 1. Urticaire est constituée de papules ou de nodules inflammatoires, sans atteinte de surface, évanescente.

- L'urticaire chronique : se définit comme la persistance de poussées quasi quotidiennes au-delà de 6 (six) semaines, mais des urticaires aiguës peuvent également se reproduire à intervalles variables dans le temps : ce sont des urticaires récidivantes ou récurrentes (poussées aiguës espacées de plusieurs semaines ou mois)

B) Les causes (étiologies) des urticaires

- Mécanismes de survenue d'une urticaire : La réaction urticarienne provient de la libération d'histamine ou d'un autre médiateur vasoactif à partir des granules contenues dans les cellules mastocytaires sanguines. Elle correspond, histologiquement (examen anatomopathologique) à une vasodilatation et un œdème dermique, un infiltrat périvasculaire de lymphocytes et d'éosinophiles, et à une atteinte du derme profond et du tissu sous-cutané (en cas d'angio-œdème)

La dégranulation des cellules mastocytaires peut être le résultat de leur stimulation directe ou peut faire intervenir un mécanisme immunologique. Ainsi, certains médicaments (morphine, codéine, polymyxine B...) et certaines toxines provenant de bactéries, de végétaux ou d'animaux invertébrés, provoquent une dégranulation directe des cel-



Figure 5. Les lésions prennent parfois un aspect franchement annulaire, voire polycyclique.

lules mastocytaires.

Les immunoglobulines E (IgE) interviennent par contre dans les réactions allergiques, déclenchées par les médicaments, les injections de vaccins et sérums (antitétanique, antivenimeux, antirabique...), les pénicillines contenues dans les produits laitiers, certains aliments et les pneumallergènes (allergènes à tropisme trachéo-broncho-pulmonaire). Cette forme d'hypersensibilité immédiate correspond à une réaction entre l'antigène et les IgE (anticorps) fixés sur les basophiles sanguins ou sur les mastocytes tissulaires sensibilisés (peau, voies respiratoires, tube digestif, ou système cardio-circulatoire). La réaction survient dans un délai variable, de quelques minutes à 36 heures, après exposition. La Pénicilline en est une cause potentielle. Dans la maladie sérique, en revanche, l'urticaire induite par les complexes immuns, survient dans un délai de 4 à 12 jours après l'exposition : l'antigène doit rester suffisamment longtemps dans la circulation, afin de permettre la formation des complexes antigènes-anticorps, lorsque sont synthétisés les anticorps de type IgG ou IgM...

-Les urticaires mécaniques et physiques :

- **Le dermographisme :** c'est la propriété que possède la peau de certains sujets à répondre par la formation d'érythème et de papules, au simple frottement avec une pointe mousse, appliquée avec une pression modérée; l'apparition est immédiate (2 à 5 minutes), intermédiaire (30 à 120 min.), ou retardée (4 à 6 heures). (Voir PHOTO ci-dessous.)

- **L'urticaire retardée à la pression :** c'est un angio-œdème localisé sur une zone soumise à une pression forte et prolongée ; l'urticaire survient 3 à 12 heures après la pression.

- **L'urticaire cholinergique à la chaleur excessive, exogène** (sauna, bain chaud), ou endogène (effort ou/et stress émotionnel).

- **L'urticaire de contact au froid :** le test de provocation repose sur le test au glaçon, celui-ci étant appliqué sur l'avant-bras, dans un sac plastique, pendant 20 minutes ; ou le test à l'immersion de l'avant bras à 5 à 10 degré pendant 10 à 30 minutes.

- **L'urticaire aquagénique+++ , très fréquente au Togo :** l'urticaire est déclenchée par le contact de l'eau, surtout froide : le patient se gratte pendant 10 à 20 minutes après la sortie du bain !

- **Autres :** angio-œdème vibratoire, urticaire psychique (la simple vue d'une toilette ou douche déclenche un prurit avec éruption urticarienne !)

- Les urticaires d'origine alimentaire

Les aliments sont une cause très fréquente d'urticaires et interviennent soit par histamino-libération non spécifique, soit par un mécanisme d'allergie spécifique IgE-dépendant :

- **Aliments d'origine animale :** lait de vache, œufs de poule, poissons et fruits de mer (crabe, crevette, langouste) +++ ;

- **Aliments d'origine végétale :** légumineuses (arachide+++), noisettes, noix, pistaches, fruits du groupe latex (avocat, melon+++ , pastèque +++), rosacées (pêche, fraise, prune +++), ombellifères (carotte, céleri...), crucifères (choux, moutarde+++ , navet, radis , colza), sésame (goussi en éwé), épices

- Les urticaires d'origine médicamenteuse

En principe, tout médicament peut déclencher une urticaire, qu'il soit administré par voie orale, par injection intramusculaire ou intraveineuse : les antibiotiques (pénicillines+++), les antiseptiques, les laxatifs, les vitamines, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), les analgésiques, les antipludéens (Nivaquine, Fansidar,



Dr David IHOU

et hyménoptères : guêpes, abeilles, frelons, fourmis, moustiques, puces, punaises, poux...

- **Les urticaires provoquées par les animaux domestiques :** poils de chien, de chat, de cheval, de cobaye, plumes de pigeon...

- **Les urticaires et angio-œdème de contact :** par substances végétales (ortie), animales (chenilles, papillons, méduses), ou par contact immunologique (latex : gant, préservatif, sonde urinaire, sparadrap...)



Figure 11. Œdème labial dans le cadre d'une urticaire profonde. Le diagnostic différentiel est l'eczéma de contact aigu ou la macrochéilite de Miesher, qui est une granulomatose labiale.

- **Les urticaires héréditaires :** c'est surtout l'œdème Angioneurotique Héréditaire (OANH). C'est une affection génétique rare, transmise sur le mode autosomique dominant, lié à un déficit quantitatif (type I, 85%), ou qualitatif (type II, type III) de l'inhibiteur de la C1 estérase (C1 INH), dues à des mutations ponctuelles des délétions ou des insertions d'ADN sur un gène du chromosome 11...

Elle atteint les 2 sexes, toutes les races et apparaît dans l'enfance ou l'adolescence, s'atténue spontanément entre 50 et 70 ans.

- Enfin, les urticaires des maladies infectieuses et endocriniennes

- L'hépatite virale+++ : fièvre + urticaire + arthralgie= triade de Caroli, qui suspecte fortement une hépatite virale B ;

- Maladies bactériennes : infection à *Mycoplasma pneumoniae*, syphilis ;

- Maladies parasitaires : oxyure, amibe, anguillule, filaire, etc. ;

- Maladies endocriniennes : thyroïde, surrénales...

- Certaines hémopathies : leucémies, maladie de Hodgkin...

D) Le traitement des urticaires

Comme on le voit, les causes des urticaires sont très nombreuses. Le praticien doit chercher la cause, ou les causes de l'urticaire, pour une prise en charge efficace de l'affection. Il faut aussi rechercher une maladie infectieuse ou endocrinienne, si l'urticaire prend une évolution chronique. L'urgence absolue est la prise en charge du choc anaphylactique, qui est une réanimation codifiée.

La prescription des antihistaminiques et/ou des anticholinergiques est la règle dans la prise en charge des urticaires, et selon les cas.

Dr David IHOU, dermatologue, allergologue.

Le dermographisme



Figure 15. Le dermographisme urticarien est constitué de papules œdémateuses strictement localisées aux points de friction de la peau. C'est un phénomène fréquent, qui n'est pas forcément pathologique, et qu'il n'y a lieu de traiter qu'en cas de prurit associé.

Maloxine, Quinine...), les vaccins et sérums (antitétanique, antirabique, antivenimeux), les antihypertenseurs...

- Les urticaires dues aux insectes

SOGESTI
Intégrateur de Système d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Sogesti informatique
-Création de site web -Archivage-Formations-
Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADNhttp://easydnatogo.com/

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com
Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -Cel : 91 06 88 07
e-mail : info@sogesti.net

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com

-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploi.togo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Hépatite - Paludisme - SIDA - Malaria - Choléra

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Christ EGAH

Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 13 Mai 2014

EDUCATION : 1.000 NOUVELLES SALLES DE CLASSE BIENTÔT OPÉRATIONNELLES



Le ministre Maganawé des Enseignements Primaire et Secondaire

Le Togo bénéficie depuis 3 ans d'un appui budgétaire de la Banque mondiale afin de faciliter l'accès à l'école, d'améliorer la qualité des enseignements et de renforcer les capacités institutionnelles du ministère des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et du Secrétariat technique permanent en charge de l'ensemble du secteur de l'éducation au Togo.

Ce programme PERI pour 'Projet éducation et renforcement Institutionnel'.

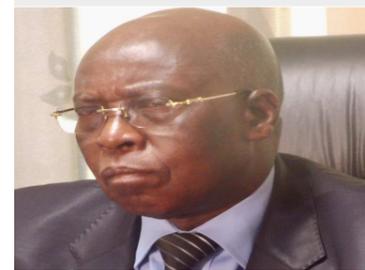
Exécuté sur un peu plus de trois ans (2010-octobre 2014), ce projet a permis de construire près de 1.000 nouvelles salles de classe, de moderniser des écoles avec points d'eau et latrines et de fournir 1,5 million de manuels scolaires accompagnés de 50 000 guides du maître.

Le PERI devrait être exécuté à 100% d'ici octobre prochain et une nouvelle aide de 22 millions de dollars devrait être fournie.

Ce week-end, le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Badjam Maganawé, s'est rendu dans plusieurs villages des préfectures de Klotto et de Haho pour constater les progrès réalisés grâce au PERI.

Grâce à cette initiative, c'est plus de 1.000 salles de classe qui ont été construites ou qui sont en cours d'achèvement dans le pays. En outre, trois nouvelles Ecoles normales d'instituteurs (Adéta, Blitta et Niamtougou) viennent enrichir le dispositif.

FINANCES : LES FRAUDEURS SERONT LES PAYERES !



Le ministre Ayassor de l'Economie et des Finances

Les députés examinent depuis lundi un projet de loi sur les infractions relatives aux chèques, aux cartes de paiement et aux paiements électroniques.

Les contrefaçons et les falsifications de chèques se développent au Togo à mesure que le taux de bancarisation s'accroît ; il serait de 3% selon les estimations.

Les cas de fraude sont connus : usurpation de signature et vols. Pour les cartes bancaires, les délits vont du vol des numéros de cartes pour des achats ponctuels ou un retrait à un distributeur au trafic international de données bancaires organisé par des réseaux très structurés. Une loi doit rapidement réglementer le secteur pour endiguer la fraude.

COOPÉRATION SUD-SUD : L'EXPÉRIENCE MAROCAINE

Un avant-projet de loi, examiné et adopté mercredi 26 mars dernier en conseil des ministres, va autoriser la ratification de l'accord sur la création d'une commission mixte entre le Togo et le Maroc.

Signé le 11 juin 2001, l'accord vise à renforcer la coopération, notamment en matière économique, financière et commerciale. Les secteurs concernés couvrent également le social, la culture, le tourisme ainsi que la coopération scientifique.

Le Royaume a déjà adopté les textes permettant la ratification. Selon le communiqué officiel publié à l'issue du conseil, Le Togo se donne ainsi la possibilité de bénéficier pleinement de l'expérience et de l'expertise du Royaume chérifien, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Les investissements marocains au Togo sont encore modestes. La banque BIA a été rachetée récemment par Attijariwafa Bank et la radio Hit a décidé d'installer son siège régional à Lomé.

POLITIQUE/ GERRY TAMAA :

L'opposition gagnerait à présenter un candidat unique à la présidentielle de 2015

L'OPPOSITION TOGOLAISE "gagnerait à présenter un candidat unique dès le premier tour pour espérer impulser dans la population une dynamique populaire nécessaire à la victoire" à la présidentielle de 2015, "quel que soit le nombre de tours retenus pour le mode de scrutin", ont estimé un groupe de membres actifs et sympathisants du Nouvel Engagement Togolais (NET, opposition) résidant dans plusieurs pays, dans un document rendu public.

reste confidentielle. Le document produit met l'accent sur deux éléments: le découpage ayant servi aux dernières élections législatives et les réformes pouvant faire l'objet du dialogue entre les acteurs politiques, et qui entrent en ligne de compte des élections à venir.

Le "think-tank" du



Gerry Taama, Président du NET

NET a envisagé le cadre de discussion, puis donné des pistes de réflexion sur le profil du candidat potentiel, qui entraine dans ce profil, de même que les conditions exogènes utiles à la victoire de l'opposition.

"Il apparaît que si l'opposition veut se donner des chances de gagner (la présidentielle de 2015), il faut d'abord qu'elle se mette en ordre de bataille

pour une démarche unitaire. Avec 28% de l'électorat pour le CST et 11% pour la coalition Arc-en-Ciel (lors des législatives dernières), il n'y a aucun scénario possible où une formation politique gagne les futures élections présidentielles toute seule", souligne le document.

"Toute personne qui tient un discours contraire ne peut être que dans une stratégie de faire gagner le président Faure Gnassingbé en 2015.

La victoire ne tiendra même pas de l'union de l'opposition, mais à la motivation qu'elle suscitera au sein de la population. Une réserve de voix, environ 20% d'abstentionnistes depuis 2007, peut faire basculer le rapport de force, mais ces derniers n'iront voter pour l'opposition que s'ils croient qu'elle a une chance de l'emporter. Des candidatures multiples donneront sans aucun doute les mêmes résultats qu'en 2010, avec plus de 60% pour Faure Gnassingbé, et 35% pour l'opposition", souligne le document.

Selon ce groupe de réflexion du NET, "si les réformes constitutionnelles actaient le régime présidentiel avec un président et son vice-président, la formule d'une candidature bicéphale serait intéressante pour

l'opposition, elle lui permettrait de présenter une paire complémentaire, qui pourra mieux rassurer toutes les couches de notre électorat".

"Cependant, il ne suffira pas de présenter un front commun pour gagner. Il faudra être en mesure de constituer un budget de campagne d'au moins un milliard, de commencer à communiquer autour du candidat de l'opposition au moins une année avant le début de la campagne, et enfin de mettre en place autour de cette personne une équipe technique spécialisée", avertit ce groupe de réflexion du NET, dirigé par Gerry Taama.

Porté sur les fonts baptismaux le



Apévon Dodzi, président du CAR, membre de l'Arc-en-ciel

28 avril 2012, le NET est l'un des petits poucets de la scène politique togolaise. Membre de la Coalition Arc-en-ciel (regroupement de six partis politiques de l'opposition), le NET avait pris part sans succès, aux législatives du 25 juillet dernier.



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC, membre du CST

Il s'agit d'un "think-tank" (réservoir d'idées) né aux lendemains des élections législatives de juillet dernier, baptisé "NETask". Ce groupe de +réservoirs d'idées+ produit des réflexions ou rapports sur des sujets particuliers, sur demande du bureau directeur du NET. Ce document est le second rapport rendu public depuis sa création.

Selon les responsables du NET, l'identité des membres de ce groupe

SOCIÉTÉ/ CODE DE LA ROUTE :

Le port de casque entre dans les habitudes

On ne reconnaît plus les togolais depuis plus d'une semaine déjà quant au port du casque. Tellement nos compatriotes semblent très disciplinés qu'ils suscitent l'admiration. A l'arrêt aux feux tricolores, toutes les têtes sont casquées. Cette prise de conscience de la majorité des togolais est une indication aux autorités de ce pays qu'une mesure bien expliquée à la population qui y trouve un intérêt peut être adoptée facilement sans avoir recours à la menace, ni à la force.



vite tourner à l'émeute. Ajouter à cela, la surcharge des véhicules, l'excès de vitesse, les injures etc...

Aujourd'hui, la donne change. On note une prise de conscience de la part des togolais en ce qui concerne le respect du code de la route.

Depuis que les autorités du ministère de la sécurité et de la protection civile et celles des transports sont passées à la mise en application du nouveau code de la route après des mois de sensibilisation, on constate que les togolais ont vite fait d'intégrer cette posture dans leur habitude quotidienne. Le casque est devenu un accessoire indispensable comme le sac ou le portable. Des scènes qui donneront lieu à des émeutes il y a quelques mois ressemblent de nos jours à des tractations amicales entre forces de l'ordre et conducteurs. Les rares personnes qui s'aventurent sur

les routes sans casques sur la tête ou sans ceinture de sécurité dans les voitures suscitent la curiosité des autres usagers et même des piétons qui ne se privent pas de se moquer d'eux et de les rappeler à l'ordre. C'est la preuve que tout commence par rentrer dans l'ordre. Le réapprentissage va être lent mais il est déjà rentré dans les habitudes. C'est l'essentiel.

Estomper le zèle de quelques agents de force de l'ordre

Le ministère de la sécurité et de la protection civile doit veiller au respect des mesures prises en ce qui concerne le respect du code de la route. Pour le moment, c'est la phase de sensibilisation qui continue. Mais il semble que certains policiers et gendarmes ne le comprennent pas de cette oreille et passent outre les ordres. Certes, ils sont une minorité mais leurs attitudes peuvent remettre en cause la courbe ascendante de cette prise de conscience nationale qu'on observe en ce moment. Les

événements de Kambole qui ont fait malheureusement des morts doivent être évités.

Nous l'écrivions dans une de nos parutions précédentes que le ministre de la sécurité doit veiller à ce que l'application des nouvelles mesures ne tourne pas au racket sur les routes du Togo car il est signalé çà et là des comportements des agents de forces de l'ordre qui laissent à désirer. Un citoyen qui n'a pas porté son casque et qui refuse d'obtempérer aux injonctions des policiers et gendarmes ne doit pas faire l'objet de course poursuite qui provoquera d'autres incidents.

Au moment où commence la phase de répression, il faudrait aussi poursuivre la campagne de communication sur le port de casque et de ceinture de même que les autres mesures contenues dans la nouvelle loi. Il est indéniable que cette campagne de publicité a porté ses fruits. Il faut alors l'intensifier et la diversifier.

Au-delà de la radio et de la télévision, il faut aussi faire passer les messages dans la presse écrite et coller des affiches géantes dans tout le pays. Cette forme de communication aidera aussi à sensibiliser les togolais sur le respect du code de la route.

Ali SAMBA

Zozo

POLITIQUE : LE TOGO N'A PAS DE PÉTROLE, MAIS IL A DES PARTIS



Le Togo aura bientôt autant de partis politiques que d'habitants. On a appris vendredi la création du Parti social démocrate du Togo (PSDT). Son président, Laurent Laté Dankou Lawson, est un entrepreneur installé depuis de longues années... en Suède.

Cette formation se fixe plusieurs objectifs : la santé, l'éducation, la lutte contre le chômage, la mise en œuvre de mesures politiques, économiques, sociales les plus favorables au bien-être de toutes les composantes du Togo. Un programme consensuel.

D'ailleurs, M. Lawson explique qu'il n'est d'aucun bord politique. Au pouvoir, il reproche son manque de créativité, à l'opposition son refus de dialogue.

GABRIEL SASSOUVI DOSSEH-ANYRON : " LES TOGOLAIS SE DÉS-ENGAGENT DE L'AFFAIRE POLITIQUE "



Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron, Pdt de Le Nid

Fort du constat qu'aux dernières législatives, le taux de participation a connu une faiblesse " inouïe ", le président national du parti Le NID, Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron recommande à la classe politique de l'opposition de dépasser la question de candidature unique de l'opposition.

A en croire le leader du NID, l'un des résultats des législatives du 25 juillet 2013 est que les Togolais se désengagent de l'affaire politique. " Il faut les exhorter à comprendre que la seule et unique voie de changement d'aujourd'hui, est le vote ", propose-t-il.

Il rassure la classe politique de l'opposition à savoir que " sans un programme commun, il ne peut y avoir une action commune ".

" Il faut que le peuple togolais ne cède pas à la sirène des marchands d'illusion, il faut aller dans la voie de la non-violence pour créer la dynamique du changement et de l'enracinement de la démocratie ", telle " est la position du NID.

POUR SES 23 ANS, LE CAR A FAIT DES CONSULTATIONS GRATUITES AUX POPULATIONS DE HEDZRANAWOÉ



Une activité foraine à l'actif du CAR

Pour marquer ses 23 ans, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), de Me Dodji Apévon a dans son agenda, de différentes activités. L'une d'entre elles a été effective samedi dernier sur la place publique du marché de Hedzranawoé.

Il s'agit d'une consultation de tension, de glycémie à l'endroit des populations. A peine le Dr Koumi et ses hommes en blouse ont déposé leur valise sur cette place publique du marché, qu'un monde fou afflue: Vieux, femmes, vieillards, jeunes filles, chacun veut être le premier à être consulté.

Le CAR s'est retrouvé dans le marché de Hedzranawoé le samedi 3 Mai 2014 dans le cadre des manifestations marquant ses 23 ans. Créé le 30 avril 1991, le parti a jugé de marquer cette naissance historique avec plusieurs activités. Le choix du marché de Hedzranawoé est dû à son caractère cosmopolite, afin que beaucoup de personnes puissent profiter de l'occasion, d'après les explications fournies à icilome.com par Dr Koumi Koffi Mensah...

Célébration du 1er Mai : La fête était belle pour les agents des banques et assurances

COMME TOUS les ans, les différents secteurs d'activités se sont mis en ébullition pour fêter le 1er mai, ou les patrons et employés se mettent ensemble pour discuter des problèmes de leurs entreprises et partagé un repas, c'est dans une ferveur certaine que les employés du secteur de la banque et des établissements des assurances ont célébré cette fête des travailleurs dans les locaux du siège de GTA-C2A VIE.



Les premiers responsables de GTA-C2A VIE lors de la célébration...

Souhaitant la bienvenue à l'auguste assemblée Monsieur Jean-Marie Koffi TESSI, le DG du GTAC2A, a insisté sur le travail bien fait, le respect mutuel et la solidarité qui existent au sein des travailleurs du secteur.

Le Secrétaire Général du Syndicat des assureurs du Togo n'a pas manqué de souligné l'importance de la rencontre car a-t-il déclaré " c'est ensemble que nous pourrions échanger les idées pour l'amélioration de nos conditions de travail "

Les secrétaires généraux de SYN BANK et de SYN ASSUR ont encore profité de l'occasion pour dire remercier leurs employeurs pour avoir accepté la signature de la convention collective et par la

Sécurité Social) qui demeure une préoccupation majeur. Ils ont demandé l'accélération des procédures pour l'extension de l'INAM aux pensionnés de la CNSS.

Enfin, les secrétaires généraux de



...Les employés présents aux côtés de leurs employeurs.

même occasion faire des doléances comme l'application effective de cette convention collective, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, l'amélioration des pensions de vieillesse au niveau de la CNSS (Caisse nationale Nationale de

SY BANK et de SYN ASSUR ont attirer l'attention de leurs camarades sur la solidarité et l'unité syndicale au moment où ils assistent à des créations des groupes assurance-banque et banque-assurance.

Dodo ABALO

ECONOMIE / INDCE DES PRIX DU MOIS DE MARS : Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 0,6% contre 1,0% en Février 2014

I- EVOLUTION MENSUELLE

Selon les chiffres fournis par la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, en mars 2014, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,2% contre 1,1 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix au cours de ce mois est à attribuer principalement à la progression des prix de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,7%) et dans une moindre mesure aux fonctions " Santé" (+0,5%) et " Transports" (+0,2%).

S'agissant de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées", son augmentation est liée aux postes "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (+10,4%); " Autres fruits frais" (+13,9%); " Tubercules et plantain" (+2,1); " Agrumes" (+12,5%); " fruits secs et noix" (+29,6%); " Poissons frais" (+2,8%) et "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+2,2%). Parallèlement, les postes; " Huiles "; "Légumes frais en feuilles "; " Légumes frais en fruits " et " Autres produits frais de mer ou de fleuve " ont connu respectivement une baisse de 4,0%; 7,7%; 3,2% et 21,6%.

La progression observée au niveau de la fonction de consommation " Santé" est liée principalement à la hausse des prix du poste " Médicaments traditionnels (+4,7%). Pour ce qui est de la fonction "Transports", la progression observée

provient du poste " Transport routier de passagers" qui a enregistré une hausse de 0,3%. Par ailleurs, les fonctions de consommation, " Biens et services divers " et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " ont enregistré respectivement une baisse de 0,6% et 0,1%.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice sont : " Sel " (101,0%); "Piment rouge frais" (+14,8%); " Piment vert (Gboyébessé)" (+38,4%); " Riz importé longs grains vendu au petit bol " (+2,9%); " Igname " (+3,0%); " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (+4,1%); " Poisson salé fermenté (Lanhoinho) " (+12,0%); "Haricots blancs secs " (+6,5%); " Noix de Coco sec " (+36,5%); " Cossette de manioc " (+14,6%); " Transport interurbain, Lomé-Kpalimé " (+10,0%); " Manvifumé (Hareng) " (+6,6%); " Bananes douces " (+9,0%) et "Herbe Zangara pour paludisme " (+13,3%). Pour les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer: "Huile de palme traditionnelle (Zomi) " (-12,8%); "Doèvi fumé (Anchois) " (-5,0%); "Crabes frais (aglinvimoumou) " (-24,4%); " Oignon frais rond " (-14,0%); " Arachide décortiquée crue " (-18,1%); "Riz importé brisé vendu au petit bol " (-2,4%); "Saloumon fumé " (-5,2%); "Salade verte locale (Laitue)" (-19,2%); " charbon de bois " (-1,5%); " Gboman " (-10,3%); " Adémè " (-4,4%); "Ail frais " (-21,7%) et "Manioc frais (Agbéli) " (-10,2%

Calculé hors produits alimentaires, www.lemedium.info

le niveau général des prix a connu quasiment une stabilité. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une baisse de 0,1% contre une hausse de 0,5% en février 2014.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle que la hausse du niveau général des prix est imputable à la progression de prix des produits frais qui ont enregistré une hausse de 1,2%. Selon la durabilité, cette progression du niveau général des prix s'explique particulièrement par la hausse des prix des produits non durables (+0,3%). S'agissant des secteurs de production, cette progression est l'effet de la hausse de 1,3% des prix des produits du secteur primaire. Suivant la provenance, l'augmentation du niveau général des prix est due aussi bien aux produits locaux (+0,1%) comme aux produits importés (+0,4%).

II- EVOLUTIONS TRIMESTRIELLE ET ANNUELLE

Le niveau des prix du mois de mars 2014, comparé à celui du mois de décembre 2013 (évolution trimestrielle) a connu également une hausse (+1,3%) en liaison surtout avec la progression des prix des produits des fonctions de consommation " Transport " (+4,5%); "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles " (+2,4%) et " Restaurants et hôtels " (+1,3%). Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette variation trimestrielle s'explique au

niveau de l'état des produits aussi bien par les produits énergétiques (+5,5%) que par les "produits hors énergie, hors produits frais" (+0,7%) et les "produits frais" (+1,1%).

Quant à la durabilité des produits, cette progression provient essentiellement de la hausse des prix des produits non durables (+1,5%) et des services (+1,5%). S'agissant de la provenance, la hausse est due à la variation des prix des produits locaux (+0,9%) et des produits importés (+1,9%). Par rapport à mars 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,7%, due essentiellement à la baisse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-6,5%).

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse annuelle s'explique au niveau des secteurs de production par la régression des prix des produits du secteur primaire (-8,0%).

S'agissant de la provenance, cette baisse est l'effet du recul de 1,7% des prix des produits locaux. Quant à la durabilité, cette baisse provient de la régression de 1,7% des prix des produits non durables.

Concernant l'état des produits, cette baisse est l'effet de la diminution de 7,4% des prix des produits frais. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 0,6% contre 1,0% en Février 2014.

En février 2014, ce taux était de 1,1% dans la zone UEMOA.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

Message de la ministre de la Communication, des Arts et de la Culture, Dr ANATE Kouméalo Germaine

QU'ON se le dise tout de suite, l'évènement est passé inaperçu au Togo. Les principaux intéressés auxquels s'adresse cette journée ne sont pas mobilisés pour en faire un large écho à part les manifestations festives. Quand il s'est agi de réfléchir sur l'exercice de la profession et les problèmes qui assaillent aujourd'hui le monde des media, personne ne s'est manifesté. C'est bien dommage mais cette situation n'étonne personne vu la crise qui secoue le milieu des journalistes ces derniers mois.

Ce qui est très surprenant, c'était le message de la ministre de la communication, des arts et de la culture à l'endroit des journalistes en cette occasion qui ne s'est penché sur aucun de ces maux...

Autopsie d'un discours sans relief...



Dr Anate Kouméalo Germaine

Dans son adresse à la communauté des journalistes du Togo à l'occasion de cette journée du 03 mai, la ministre de la communication, Germaine Kouméalo Anaté n'a pas trouvé mieux que d'appeler les journalistes au "respect scrupuleux" des règles régissant leur profession, afin d'éviter, dit-elle "de tomber dans le libertinage et l'anarchie qui sont contre-productifs pour l'avènement d'un Togo stable et émergent".

Qu'elle en soit remerciée du fond du cœur ! Mais la question qu'elle a occultée est celle relative aux moyens à mettre en place pour un respect scrupuleux des textes en la matière. Car, elle n'en doute pas, le journaliste togolais n'est pas comme ceux des autres pays. Cependant, il nous plaît d'aller un peu plus en profondeur dans ce message qu'elle a adressé aux journalistes.

Généralité, généralité, encore des généralités

En d'autres temps et en d'autres lieux, la ministre doit virer celui ou celle qui lui a préparé ce message insipide à l'occasion de cette célébration du 03 Mai. Rien, mais alors rien de sérieux à prendre dans ce speech. De tous les problèmes de la presse togolaise connus de tous, la ministre n'a fait allusion à aucun. Pas même les préparatifs des états généraux de la presse que son département pilote.

"La liberté d'expression, et son corollaire la Liberté de la presse, liberté garantie par la constitution togolaise, constitue l'un des principes clés de l'établissement et du développement d'un Etat économiquement et socialement stables" dit la ministre. On le sait déjà.

"L'Etat togolais attache du prix à ce principe, et c'est pour cela que la Liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties à la fois par la loi fondamentale de notre pays, par les différentes conventions auxquelles le gouvernement togolais librement souscrit, mais aussi par le code de la presse" poursuit-elle. Ça aussi,

on le sait.

Pour mémoire, ajoute Mme Germaine Anaté Kouméalo, "je voudrais rappeler que c'est le 03 Mai 1991 que la journée mondiale de la presse a été proclamée par les Nations Unies. Depuis lors, chaque année, nous célébrons les principes fondamentaux de la liberté de la presse. Cette liberté cardinale pour le développement des autres formes de libertés inhérentes à la nature humaine". On est

tenté de se demander à qui ce rappel est-il destiné ? Espérons que ce n'est pas à un Kuessan Yovodevi, un Rémi Assih, une Assiba Akakpo,

Willybronde Télou ou la kyrielle des professionnels qui sont sous ses ordres dans les medias publics. C'est tout simplement une injure à l'intelligence de la majorité des journalistes togolais.

Voilà ce qui semble être connu de tous et qui ne devrait pas, vraisemblablement, figurer dans ce message à l'endroit des journalistes.

Dans le message de circonstance, Madame la ministre dit des choses sans argumenter. Laissons passer "le gouvernement fait sa part en déployant beaucoup d'efforts dans tous les secteurs..." et intéressons-nous au "le thème de la célébration de la journée mondiale de la presse de cette année a été choisi pour rappeler aux acteurs du paysage médiatique togolais qu'ils ont aussi une importante partition à jouer dans l'accomplissement de cette vision partagée par tous". Chère madame, quelle est cette importante partition que les journalistes devraient jouer ? Un seul exemple nous édifierait et nous mettrait sur le bon chemin.

Madame la ministre avance que "le Togo offre l'un des meilleurs environnements juridiques en Afrique pour encadrer et assurer l'émergence d'une presse libre, indépendante et plurielle. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le maintien de cet

environnement, mieux, son amélioration passe irrémédiablement par le respect scrupuleux des règles régissant l'exercice du métier de la presse, le respect de l'éthique dans le traitement de l'information, le professionnalisme des acteurs de la presse et la pleine responsabilité du journaliste dans l'exercice de sa profession. Sans ces dispositions, le risque est grand de tomber dans le libertinage et l'anarchie qui sont contre-productifs pour l'avènement d'un Togo stable et émergent". Voudrait-elle préciser un peu car, le petit esprit du petit journaliste ne saisit pas très bien cette série de phrase. Elle mériterait d'être un peu plus claire, n'est-ce pas ?

Son Excellence, Madame la ministre, conclut en ces termes : "La mission du ministère de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique est de vous accompagner du mieux possible dans cette belle et noble aventure du métier de journalisme". A l'unisson, les journalistes du Togo disent "AMEN" qu'il en soit ainsi, tout en sachant que rien ne se fera.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour écouter les mêmes litanies. Pauvres de nous, journaliste togolais.

Ali SAMBA

JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : REPORTERS SANS FRONTIÈRES REND HOMMAGE A 22 AFRICAINS

A L'OCCASION de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai 2014, Reporters sans frontières (Rsf) a publié une liste de 100 personnes que l'Ong considère comme les "héros de l'information" dans le monde.

Parmi les "100 héros", 22 sont des hommes ou des femmes d'Afrique. Ils sont Algériens, Erythréens, Angolais, Ethiopiens, Centrafricains, Maliens, Djiboutiens, Centrafricains, Libyens, Libériens, Congolais (Kinshasa), Tunisiens, Burundais, Egyptiens, Rwandais, Marocains et Tchadiens. Ces personnalités sont des journalistes de presse écrite ou de radio, des blogueurs, des syndicalistes, des leaders d'organisations de défense des droits de l'Homme ou de liberté d'expression. Elles sont incarcérées pour les uns, ou l'ont déjà été pour d'autres, sans compter la répression subie quotidiennement dans la pratique de leurs activités.

Télécommunication:

Maroc Telecom a annoncé lundi avoir signé avec Etisalat (Emirats arabes unis) un accord en vue d'acquiescer ses filiales présentes au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, en République Centre-africaine et au Togo.

Cet accord inclut également Prestige Telecom qui fournit des prestations IT pour le compte des filiales d'Etisalat dans ces pays. La transaction, dont le prix est de 650 millions

"Dotés d'un courage exemplaire, ces "100 héros" contribuent, par leur travail ou leur combat, à promouvoir la liberté prévue par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, celle de "chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit", explique Rsf.

"La Journée mondiale de la liberté de la presse, dont Reporters sans frontières fut à l'origine, doit être l'occasion de saluer le courage de ces journalistes et blogueurs qui sacrifient chaque jour leur sécurité et parfois leur vie à leur vocation", a déclaré Christophe Deloire, secrétaire général de Rsf.

Enfin Rsf considère les "héros de l'information" comme "une source d'inspiration pour toutes les femmes et tous les hommes qui aspirent à la liberté. Sans leur détermination et celle de tous leurs semblables, il ne serait pas possible d'étendre le domai-

ne de la liberté tout court".

Les 22 Africains "héros de l'information" selon Rsf

Dawit Isaac (Erythrée), Yirgalem Fisseha Mebrahtu (Erythrée), Queirós Anastácio Chiluvia (Angola), Reyot Alemu (Ethiopie), Saouti Haïdara (Mali), Johnny Bissakonou (République centrafricaine), Maydaneh Abdallah Okieh (Djibouti), Hanan Al-Mqawab (Libye), Rodney Sieh (Libéria), Nicaise Kibel Bel'Oka (Rd Congo), Fahem Boukadous (Tunisie), Hassan Ruvakuki (Burundi), Tshivis Tshivuadi (Rd Congo), Abeer Saady (Egypte), Agnes Uwimana Nkusi (Rwanda), Ali Lmrabet (Maroc), Ali Anouzla (Maroc), Malick Aliou Maïga (Mali), Najiba Hamrouni (Tunisie), Biniam Simon (Erythrée), Ali Dilem (Algérie), Eric Topona (Tchad)

Moov-Togo va devenir Marocain



de dollars, porte sur la reprise de la participation d'Etisalat dans ces opérateurs ainsi que sur le rachat par Maroc Telecom des prêts d'actionnaires.

La conclusion de cet accord est soumise à un certain nombre de conditions, précise l'opérateur, en particulier la finalisation du rachat par Etisalat de la participation de Vivendi dans Maroc Telecom et l'approbation des autorités concernées des pays où les filiales d'Etisalat sont implantées.

Moov est au Togo le second opérateur de téléphonie mobile en terme d'abonnés, derrière le leader, Togo Cellulaire.

Zozo

MÉDIAS : PATRICIA ADJISSEKU
AUX COMMANDES DE L'UJIT



Patricia Adjisseku, nouvelle SG de l'UJIT

Crédo Tetteh, patron du journal Le Médium et secrétaire général de l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT), vient de laisser son fauteuil à Patricia Adjisseku, rédactrice en chef à Kanal Fm. C'est la première fois qu'une femme occupe cette fonction.

Le nouveau Bureau est composé de 7 membres

Mme Adjissekou entend œuvrer pour l'enracinement de l'éthique et la promotion des vertus cardinales du journalisme.

L'UJIT va participer activement à la réussite des Etats généraux de la presse annoncés par le gouvernement pour mai ou juin.

La passation de service entre l'ancien SG et la nouvelle a eu lieu hier lundi dans l'après-midi à la Maison de la Presse.

Composition du nouveau Bureau de l'UJIT

Secrétaire Générale : Patricia Adjissekou

Secrétaire Administratif (SA) : François

Amégnignon Koami

Secrétaire chargé de l'Information (SI) :

Pierre Agbanda

Secrétaire chargé de l'Organisation

(SO) : Simone Dakiche

Secrétaire chargé de la Formation (SF) :

Guillaume Bogla

Conseillers : Atsa N'Lassindi et Thibault

Adibodin.

LES GROUPES HÔTELIERS LOR- GNENT VERS LE TOGO

Le Groupe hôtelier 'Swiss International Hospitality Commons' aurait ouvert un bureau au Togo. C'est du moins ce qu'a affirmé vendredi Wasiu Babalola, son directeur pour Afrique de l'Ouest.

Le Groupe ne possède aucun hôtel mais fournit des contrats de licence sur 3 produits Royal Swiss (catégorie luxe), Swiss International (3 étoiles) et Swiss Spirit (moyenne gamme).

La société est ainsi très présente au Nigeria, mais également au Maroc, en Sierra-Léone, aux Pays-Bas, en Namibie, en Chine, en Espagne, en Italie et au Bangladesh.

Un seul hôtel est actuellement en construction à Lomé sous la marque Onomo. L'ouverture est prévue en fin d'année.

La capitale togolaise manque d'hôtels d'affaires pour accueillir les grandes conférences internationales et les séminaires.

L'unique établissement de ce type est le 'Mercury Sarakawa' en bord de mer qui n'a bénéficié d'aucune rénovation récente.

ENTRETIEN DES ROUTES : LE GOUVERNEMENT S'AFFAIRE

En 6 ans, l'Etat a investi plus de 1000 milliards de Fcfa dans la réhabilitation et la construction des infrastructures routières. Le Togo dispose désormais d'un réseau de 12.000km.

Un réseau qu'il faut entretenir. C'est la mission de la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), créée en 2012. Problème, cette entité publique ne dispose pas des ressources suffisantes pour assurer pleinement sa mission.

Lors du conseil des ministres qui s'est tenu mercredi, il a été envisagé de créer de nouvelles sources de financement. Rien de précis pour l'instant, mais le gouvernement étudie différentes pistes pour renflouer les caisses de la SAFER et lui permettre ainsi de gérer un réseau routier en cours de modernisation.

Zozo

MESURES URGENTES POUR
FAIRE FACE AUX INONDA-
TIONS

Fréquentes au Togo, les pluies tropicales provoquent d'importantes inondations, notamment en milieu urbain. Grâce au financement de l'Union européenne des ouvrages de rétention ont été réalisés à Lomé et plusieurs dizaines de kilomètres de caniveaux ont été rénovés. Mais les risques persistent dans certains quartiers.

Le Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT) entre dans sa deuxième phase avec le lancement des études de faisabilité pour la construction d'un nouveau lac dans la zone est de la ville.

Mercredi en conseil des ministres, le gouvernement a fait observer qu'en dépit des efforts déployés dans le cadre du Plan d'assainissement de la capitale, les risques d'inondation étaient toujours présents. Le ministère de l'Équipement rural a retenu une série d'opérations ainsi que des travaux urgents à effectuer avant les grandes pluies.

Il s'agit, notamment, de rendre opérationnels les ouvrages déjà construits et d'assurer un suivi minutieux des ouvrages en construction avec des dispositifs de secours appropriés.

FINANCES : 3 MILLIARDS DE
DOLLARS POUR LES INFRA-
STRUCTURES

A l'occasion de son 50e anniversaire, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé en septembre dernier à New-York le lancement d'"Africa50", un Fonds dédié aux infrastructures en Afrique managé en partenariat avec Made in Africa Foundation (MIAF). L'objectif est d'atteindre 3 milliards de dollars.

Africa50 comprend un volet financement et un autre consacré au développement des projets.

Pour le moment, la BAD est parvenue à lever environ 500 millions entre engagements fermes et promesses.

Compte tenu du potentiel économique dont regorge l'Afrique, l'institution ne devrait pas avoir de difficultés à boucler le budget.

Selon les études, le besoin en infrastructures sur le continent est estimé à 95 milliards de dollars.

Depuis 5 ans, la Banque a consacré 5,4 milliards de dollars à des financements dans le secteur des infrastructures.

Africa50 intéresse particulièrement le Togo en raison de sa politique de grands travaux routiers.

CANONISATION DE Jean XXIII et Jean Paul II :

Une messe d'action de grâce célébrée à Kara en l'honneur des deux nouveaux Saints

FAURE GNASSINGBÉ a assisté ce samedi sur l'esplanade du palais des congrès de Kara (environ 420 km au nord de Lomé) à une célébration eucharistique nationale dans le cadre de la canonisation des Papes Jean XXIII et Jean-Paul II canonisés le 27 avril dernier par le pape François.

Conduite par Mgr Brian Udaigwe, Nonce apostolique près le Bénin et le Togo qui était entouré pour la circonstance de tous les évêques du Togo et d'une centaine de prêtres, la messe de circonstances a réuni plusieurs personnalités du monde politique, administratif, religieux et traditionnel ainsi qu'une grande foule de fidèles catholiques.

Après la procession d'entrée et l'enselement de l'autel, les choses sérieuses ont commencé avec la salutation du célébrant principal, le mot d'accueil de l'évêque de Kara. Après ce cérémonial, le public a suivi les lectures du jour tirées de la première lettre de saint Paul aux corinthiens, chapitre 15, versets 1 à 8, du psaume 18, versets 2 à 3 et de 4 à 5 et de l'évangile selon saint Jean, chapitre 14, versets 6 à 14.

Dans son homélie, le Nonce apos-



Le Président Faure Gnassingbé entouré des Evêques du Togo, à la sortie de la messe à Kara

tolique s'est tout d'abord réjoui de partager ce moment de joie avec l'Eglise famille de Dieu du Togo à Kara qui célèbre la canonisation des saints Jean XXIII et Jean-Paul II. Le prélat a salué les œuvres laissées par Jean-Paul II au Togo lors de sa visite au Togo. Il a rappelé le message encourageant que Jean-Paul II avait adressé aux jeunes au sanctuaire de Togoville : "Jeunes, l'Eglise a besoin de vous, la société togolaise a besoin de vous, l'Afrique a besoin de vous, soyez prêts comme Marie de Nazareth à donner le meilleur de vous-mêmes, à servir Dieu et vos frères".

Mgr Brian Udaigwe a ajouté que le plus grand don que Jean-Paul II a lais-

sé est sans doute la confirmation solennelle de la consécration du pays depuis son indépendance à la vierge Marie à travers laquelle, il a confié pour toujours cette patrie à l'intercession de la mère miséricorde. Il a retracé le lien qui unit le pape Jean XXIII au peuple togolais, précisant qu'il a accompagné spirituellement la naissance du Togo en adressant un message au peuple Togolais. A travers ce message, il avait exprimé son affection à cette nation naissante, demandant à la communauté de vivre en bon citoyen et de prendre conscience de sa responsabilité politique et sociale.

Le Nonce apostolique près le Togo et le Bénin, est revenu sur le chemin à

emprunter pour devenir Saint en citant un passage de l'Evangile, soulignant que Jésus est le chemin, la vérité et la vie. Il faut savoir passer par lui pour aller vers le père et pour devenir saint. Il a indiqué que chaque chrétien est appelé à la sainteté, précisant que la sainteté de l'homme ne se défini-

nit pas seulement par ses œuvres héroïques ou par une vie normalement impeccable, mais qu'elle dépend de la qualité de la relation de l'homme avec Dieu.

Le prélat a émis le vœu que Saint Jean XXIII aide chaque chrétien à transmettre la bonté de Dieu, à vivre chaque jour dans la confiance en lui.

Il a prié que Saint Jean-Paul II accompagne les jeunes togolais sur le chemin de la sainteté et que la vierge Marie protège la nation togolaise, qu'elle guide le chef de l'Etat dans son travail et qu'elle guide les dirigeants politiques, religieux, traditionnels du Togo

SOCIETE: "TE MISSA ES" pour Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron

LA COMMUNAUTÉ catholique du Togo rend un dernier hommage cette semaine à Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron, ancien archevêque de Lomé décédé en France à l'âge de 89 ans. L'émotion est grande au sein de la grande communauté catholique du Togo quand on sait la place qu'occupait le prélat au sein de l'église catholique du Togo. Selon les dispositions prises par l'archevêché de Lomé, le premier archevêque du Togo sera inhumé Vendredi à Lomé. Le gouvernement togolais a décrété 3 jours de deuil national.

(excellence). Il n'avait que 30 ans. Il en était ainsi de tout le cursus scolaire du jeune Dosseh-Anyron qui étudia à Lomé, Togoville et au petit séminaire de Ouidah où il obtint son baccalauréat.

Celui qui fut ordonné prêtre le 21 décembre 1951 revint au Togo pour la suite de sa mission évangélique où il est nommé vicaire à la paroisse St Jean Apôtre de Tsévié avant de devenir vicaire général de l'archidiocèse de Lomé à... 35 ans.

Le fils de Casimir Dosseh et Cécile Meyokpo Ayi-Gabiam devrait être sacré archevêque le 10 juin 1962 à la paroisse St Augustin d'Amovité de Lomé des mains du Cardinal Julius Döpfner, archevêque de Munich, consécrateur principal, et de Nosseigneurs Joseph Strebler et Bernardin Gantin, co-consécrateurs, à la grande satisfaction de tous les togolais, fiers qu'ils étaient de compter parmi les 4 nouveaux archevêques africains élu le 10 mars 1962, Robert-Casimir Dosseh-Anyron.

Il se raconte que, dans tout le pays, ce fut une explosion de joie. Le premier président de la République Togolaise, M. Sylvanus Olympio, était un des premiers à lui adresser un message de félicitation : "Au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, je vous adresse mes félicitations les plus sincères et j'exprime le vœu que l'Eglise, sous votre direction, travaillera avec le Gouvernement pour un développement accéléré de notre pays dans tous domaines..." avait écrit le président de la république d'alors.

Commence alors le règne de Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron qui durera 30 ans à la tête de l'église catholique du Togo et qui s'achèvera en 1992 quand il est admis à la retraite et devient ainsi archevêque émérite de Lomé en 1992.

Le 15 Avril, c'est sur les réseaux sociaux beaucoup de togolais, sans surprise, on apprit la nouvelle de son décès. Un post sur Facebook annonçait la nouvelle en ces termes "il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui en ce jour, Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron".

Vanité des vanités...

Mgr Dosseh-Anyron n'avait pas que des admirateurs au sein de sa communauté. Des rivalités avec d'autres prêtres, sa gestion de fonds de l'église et surtout sa proximité avec l'ancien président de la République Gnassingbé sont quelques-uns des griefs portés contre lui. Une lettre supposée écrite en 1989 par Mgr Jean GBIKPI, avec lequel il n'était pas en de bons termes, dénonçait certaines dérives de Mgr Dosseh.

En voici quelques extraits...

Le peuple chrétien s'afflige de l'abandon matériel du clergé de l'archidiocèse de Lomé. L'indifférence de Mgr l'archevêque et du procureur à l'endroit de Mgr Kwakuvé (I), prêtre déjà âgé, fort âgé, intrigue et attriste bien profondément toute la population chrétienne, catholique et protestante et tout le pays. Affliction également quand on pense à l'abandon des pères Kodah et Ajavon.

Affliction également à constater la misère des prêtres dans les paroisses pauvres, sans assistance ni sollicitude aucune de l'archevêque ;

On constate la disparition de ressources immenses dans un gouffre mystérieux, depuis vingt ans : tels les centaines de millions de l'écolage ou mutuelles scolaires de nos écoles demeurées délabrées, avec certains bâtiments inachevés; la récente perception de 10% des recettes des collèges, innovée pour ce gouffre mystérieux; la disparition de 7 à 9 millions de CEB/40; 29 millions touchés par le procureur à l'insu - des mois durant -

de l'archevêque, etc. Et tant d'autres millions pour l'édification du Grand Séminaire dont la chapelle en chantier crie l'indignation.

La désinvolture morale du procureur, sa licence affichée en moralité sexuelle seraient une conséquence des libertés de celui qui devrait le rappeler à l'ordre. En effet, les cancans abondent au sujet de l'archevêque commerçant, marchand à Paris et ailleurs, de produits vivriers africains, importateur au Togo de vins de marque et de marchandises diverses. Les langues les plus vénimeuses parlent de trafics de "drogue". Une haute personnalité se serait écriée : "Votre archevêque est aussi riche que moi, avec autant d'enfants et de femmes que moi". Lors des obsèques de madame d'Almeida, on a parlé dans les rues de Lomé et dans les salons de deuil d' "une belle-mère du clergé". On parle à présent de plus d'un foyer de prêtres avec femmes et enfants et de rejets non pas de simples prêtres.

Lors de sa nomination à la tête de la commission mis en place en 2012 pour revisiter l'histoire du Togo de 1958 à 2005, des voix se sont élevées pour décrier une telle décision. "Ce n'est pas à Mgr Dosseh-Anyron de présider cette commission. On sait ce qu'il fait dans ce pays" ont dit des esprits éveillés.

Voilà l'homme, adulée pour son intelligence par les uns, et haï pour ses prises de positions et sa proximité avec le pouvoir au moment où, estimant-ils, le peuple avait besoin de lui. Les saintes écritures nous apprennent qu'il ne fait pas juger, de peur que nous soyons jugés à notre tour. Comme il le dit lors de la mort de quelqu'un, laissons à Dieu de lui rendre les comptes de sa vie passée sur terre.

Que la terre soit légère à Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron !

A.S.

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 13 Mai 2014

Sport Ligue des Champions et Ligue Europa :

Les finalistes sont connus !

Juventus - Benfica (0-0) (1-2) : La Juventus ne jouera pas sa finale

Après une demi-finale aller âprement disputée entre la Juventus de Turin et le Benfica Lisbonne à Lisbonne avec une victoire 2-1 pour les Lisboètes, tout semblait prédestinée la Juventus pour une finale de rêve sur sa pelouse de Turin le 17 Mai prochain mais c'est compter sans la détermination des Benfiquistes qui sont décidés à oublier leur mésaventure de la saison passée où ils ont été coiffé au fil par un Chelsea en état de grâce.

Pour ce match retour, la Juventus n'avait besoin que d'un (1) but pour s'ouvrir les portes de sa finale sur sa propre pelouse et espérer ainsi gagner la C3 en plus du titre du champion d'Italie qui leur tend les bras en série A

Cette finale, le Benfica l'a bien mérité car les portugais ont pris la mesure de la chose avant de venir au Juventus Stadium de Turin, sachant qu'ils venaient sur un territoire ennemi et hostile.

Le Benfica s'est qualifié non sans difficultés car les coéquipiers de Pogba se sont montrés outrageusement étouffants dans tous les secteurs du jeu mais ont eu toutes les peines du monde pour violer une seule fois la cage des Lisboètes. La Juventus a eu toutes les occasions du match (3 frappes cadrées sur 10 tirs) à l'image de la volée du pied droit de Tevez (24e), de la tête lobée de Vidal (36e) avant que Luisaone repousse un ballon de Vidal sur sa ligne de but (45e+1).

Même la présence dans les tribunes du Pibe el Oro Diego Maradona n'a pas changé les événements en seconde période puisque c'est plutôt Benfica qui sort la tête de l'eau et inquiète le club Turinois. La paire de l'axe Lisboète Luisao-Garay a fait un travail incommensurable ce qui a permis à Benfica de rester dans le match même après l'exclusion d'Enzo Perez pour deux cartons jaune en six minutes (67e). Avec le temps qui joue en défaveur des Turinois, Antonio conté envoie ses armes offensives dans le jeu (Giovinco, Osvaldo et Marchisio) mais sans compter sur la détermination des protégés de Jorge Jesus. Même Pirolo passe dans l'art de la chose n'arrive plus à assurer sur un coup franc repoussé par le gardien de Benfica Oblak (62e). Tout le Juventus Stadium a cru au but de la délivrance d'Osvaldo d'une volée croisée (81e) mais logiquement annulé pour un hors-jeu de Pogba, le passeur. Malgré les 6 minutes d'arrêt de jeu, Benfica jouera sa 10^e finale en coupe européenne. Depuis le FC Séville en 2006 et 2007, Benfica est le premier club à se qualifier pour deux finales de Ligue Europa consécutives.

Le 14 Mai prochain, Benfica reviendra au Juventus Stadium pour tenter de réaliser un quadruple cette saison. En effet déjà sacrés champions du Portugal et qualifiés pour les finales des deux coupes nationales, cette saison risque d'être gravée en lettre de noblesse dans les annales de football du Benfica Lisbonne.

Valence -Seville (3-1) (0-2) : Valence y était presque



Seville aux anges

Tout était réuni pour Valence de réaliser encore une fois sa fameuse "remontada", après celle réalisée en quart de finale face à Bâle (0-3 avant de venir gagner à domicile 5-0) pour se



Atletico marche sur les anglais de Chelsea

qualifier pour les demies. A Mestalla, les supporters y croyaient dur comme fer en demi-finale retour de la Ligue Europa. Mais cette fois ci les joueurs de Juan Antonio Pizzi verront leur espoir s'envoler dans les ultimes instants d'une rencontre épique aux rebondissements vertigineux.

Pourtant, Valence a réussi le coup parfait en prenant le match en son compte dès les premières minutes de jeu pour remonter leur retard de deux buts de l'aller. Etouffés jusque dans leur surface, les Andalous ont rapidement cédés sous la pression des coéquipiers du malien Seydou Keita qui a retrouvé une seconde jeunesse après une année passée en Chine. Les Valenciens ont refait leur retard du match aller en 12 minutes. D'abord sur une frappe de Feghouli aux abords des six mètres (1-0, 14e) puis sur une tête de Jonas détournée par Beto sur sa barre avant que le ballon ne touche son dos pour franchir la ligne (2-0, 26e).

Dans un match à sens unique durant la première mi-temps, les valenciens ont dominés les Andalous qui avaient perdu tout repère. Seul Reyes l'ancien Gunner a eu une énorme opportunité que Diego Alves a repoussé en corner (36e). Jusque à la pause, les valenciens ont malmenés leurs adversaires sans pour autant arriver à trouver la faille pour mettre le 3^e but qualificatif pour la finale.

A la reprise, les valenciens après tant de débauche d'énergie, lèvent le pied et se recadrent dans le jeu pour éviter de se faire prendre en contre mais malgré cela, l'équipe a fini par trouver la faille, une troisième fois par l'intermédiaire de l'ancien Toulousain Jérémy Mathieu, à l'affût dans les six mètres sur un corner (3-0, 70e). Mestalla exulte et savoure déjà une place en finale le 14 Mai et d'ores et déjà certains supporters se préparaient à faire leur réservation dans un hôtel de Turin quand dans les arrêts de jeu sur une longue touche Stephan Mbia comme un renard des surfaces assomme les valenciens sur une tête imparable à bout portant (3-1, 90e+4) qui a jeté un froid glacial sur Mestalla et une cruelle désillusion pour Valence qui a cru jusque au bout. Comme quoi, un match dure 90 mn et tant que l'arbitre n'a sifflé la fin de la partie, tout reste possible et ce ne sont pas les coéquipiers du camerounais Stephan Mbia qui nous démentiront.

La finale qui arrive le 17 Mai prochain nous promet une belle confrontation entre un Benfica Lisbonne très technique et dure sur l'homme et un Séville combatif et rugueux dans le jeu. Une vraie opposition de style pour le régale de nos yeux.

Chelsea - Atlético (0-0) (1-3) : La tactique défensive de Mourinho doit-être mise à jour !

Quarante ans après leur dernière finale de champions league, les Colchoneros retrouveront la finale de la coupe aux grandes oreilles le 24 Mai prochain à Lisbonne où ils joueront leur deuxième finale de champions league de leur histoire après celle de 1974 perdue face au Bayern (1-1 puis 4-0 lors de la finale rejouée.)

Pourtant rien de cette confrontation ne présageait une telle issue pour les joueurs de Diégo Simeone après le match aller très fermé de Chelsea soldé par un triste score 0-0. D'ailleurs à Stamford bridge,

Mourinho présente une équipe ultra défensive mais ouvre le score après un exploit de Willian face à deux défenseurs de l'Atlético, Azpilicueta a adressé un centre repris par Fernando Torres dont la frappe, légèrement déviée, a trompé le malheureux Thibaut Courtois (1-0, 36e).

Après ce but marqué par un ancien de l'Atlético, Mourinho pensait avoir fait le plus dur et comptait beaucoup sur sa capacité à défendre pendant 90 mn sans fléchir. Mais comme l'Atlético de cette saison est presque imperturbable même dans les situations les plus incroyables, les coéquipiers de Diego Costa reprennent le jeu et mettent en difficulté une équipe de Chelsea en perte de vitesse et c'est à juste titre que les colchoneros égalisent grâce à un but du tibia d'Adrian sur un centre de Juanfran (1-1, 44e), ce but a le mérite de semer le trouble dans l'esprit des Blues qui commencent alors par douter de leur choix tactique.

A la reprise, Atlético libéré, met le pied sur le ballon et tourne en bourrique les joueurs de José Mourinho. Ce dernier comme dans le match retour des quarts de finale gagnant contre le PSG, injecte ses armes offensives dans le jeu en faisant entrer Samuel Eto'o et Demba Ba pour mettre la pression sur la défense des rojiblancos. Malgré ces deux entrées de Chelsea susceptibles de soulager la défense soumise à rude épreuve, Atlético accentue la pression et Samuel Eto'o entré en jeu pour marquer, n'a fait que précipiter leur chute. En effet, après une faute sur Diego Costa dans la surface, le Camerounais a offert au goleador espagnol une occasion de donner un avantage conséquent à son équipe (1-2, 61e).

Chelsea tente de réagir au nom du spirit anglais même quand David Luiz a trouvé le poteau de la tête, le ballon est revenu sur Courtois qui a pu le dégager en corner (64e), Atlético ne tremble pas mais se conforte encore plus dans son rôle de meneur de jeu comme s'ils évoluaient à domicile.

Et le coup mortel, c'est quand ArdanTuran a tapé la barre et que le ballon est renvoyé dans les pieds du Turc, qui a pu mettre son équipe à l'abri d'un probable come-back de Mourinho (1-3, 72e).

Ainsi après avoir éliminé des grands d'Europe comme Milan, le Barça et Chelsea l'Atlético reste toujours invaincu en champions league et se dirige vers Lisbonne le 24 Mai prochain pour affronter le Real après 40 ans pour réécrire l'histoire, une histoire dont seul le club des prolétaires, producteur de matelas et de stars en Espagne a le secret. Une défaite des blues qui risque de laisser des traces indélébiles dans les annales de Chelsea car comme conclut avec amertume Eden Hasard en pointant du doigt le coach portugais "Chelsea n'est pas fait pour jouer au foot. On est bons en contre, un peu comme le Real face au Bayern. On l'a bien fait ce soir (mercredi) puisqu'on a marqué. Mais leur but nous a fait mal avant la mi-temps. En seconde période, on n'a pas réussi à faire la différence. On me demande souvent de la faire seul, ce n'est pas facile. C'était un match compliqué, ça va nous servir de leçon pour la saison prochaine." Le temps pour José Mourinho d'aller revoir ses cours d'entraîneur et de remettre à jour

son système défensif.

Bayern - Real Madrid (0-1) (0-4) : Ce Bayern là déçoit beaucoup, Pep Guardiola 0 - C. Ronaldo et S. Ramos 4

Karl Heinz Rumennig, Kaizer Beckenbauer et tous les supporters du Bayern Munich promettaient l'enfer à Cristiano Ronaldo et les siens à l'Allianz Arena. Mais au vue de la tournure des événements, force est de constater qu'ils ont plutôt offert la clef du paradis au Real carlo Ancelotti.

Toujours difficile de se déplacer en Allemagne surtout pour y affronter le Bayern Munich de Pep Guardiola. Toujours difficile d'y aller quand on s'est que le Bayern champion en titre de la champions league avait été blessé à Santiago Bernabeu par un but de Karim Benzema. C'est dans ce contexte un peu particulier que les Merengues ont débarqué en Allemagne avec pour objectif de conserver leur but du match aller et de rentrer à la maison avec l'espoir de décrocher la "decima" le 24 Mai à Lisbonne.

Trop préoccupés par la remontée du but encaissé à Madrid et de tuer l'ogre Madrilène dans les premiers instants de la rencontre, les Bavarois ont presque oublié les basiques du football moderne : bien défendre pour mieux attaquer. L'histoire nous rappelle que Sergio Ramos été le héros malheureux de la dernière demi-finale entre les deux équipes en 2012 avec son tir au but expédié dans le ciel de Santiago Bernabeu et pour la circonstance le défenseur du Real a pris les choses en main en quatre minutes sur deux coups de tête splendide, d'abord sur un corner de Luka Modric (0-1, 16e), puis sur un coup franc d'Angel Di Maria (0-2, 20e).

Ces deux buts encaissés coup sur coup ont tout simplement coupé l'herbe sous le pied des Bavarois qui ne savaient plus à quels saints se vouer. Malgré cette nette avance au marquoir, le Real ne faiblit mais oppose une dure résistance aux Munichois et avec la présence effective de SanlkerCasillas dans ses beaux jours dans les buts. Le Bayern devant une telle résistance protège sa base et procède par des contres mais la BBC s'est chargée de concrétiser les intentions madrilènes en 11 secondes, avec une ouverture de Karim Benzema pour Gareth Bale, lancé à toute vitesse vers le but devant Manuel Neuer avant de décaler Cristiano Ronaldo pour son 15^e but (nouveau record sur une saison dans la compétition) en Ligue des champions cette saison (0-3, 34e). Le Bayern tente vaille que vaille de sauver l'honneur en offrant un petit but à son public mais les merengues ne l'entendent pas de cette oreille jusqu'à la pause.

A la reprise, les bavarois tentent de sortir la tête du trou mais font preuve d'un manque criard de conviction pour inquiéter IkerCasillas. Le Bayern possède le jeu mais la domination reste stérile et mieux encore, Cristiano Ronaldo sur coup franc (0-4, 90e) inscrit son 16^e but de la compétition.

Après cette lourde défaite, la première concédée à l'Allianz-Arena dans l'histoire du club en coupe européenne, les langues se délient et les observateurs se posent la question de savoir si Pep Guardiola ne s'est pas trompé de club ou d'époque ?

A l'Allianz Arena, le Bayern a passé le témoin à un Real déterminé et ambitieux qui court toujours depuis 2002 derrière sa dixième trophée en champions league.

Le décor est planté et la finale du 24 Mai prochain à Lisbonne risque d'être explosive avec un goût de Liga espagnole entre un Real ambitieux qui court derrière sa "decima" et un Atlético qui revient devant la scène européenne après 40 ans de traversée du désert.

**Nous vous tiendrons au courant !
Jacques Komi SOLETE**

Zozo
POUR DIRE NON AUX VIOLENCES SUR LES STADES AU TOGO: LA FTF POUR UNE CONSCIENTISATION DE TOUS LES ACTEURS DU FOOTBALL

La fédération togolaise amorce sa campagne contre les violences sur les stades au Togo. C'était le 3 mai dernier à Notsè. A travers cette campagne, la FTF souhaite conscientiser les acteurs du football et le public sur les actes de violence rencontrés sur certains stades la saison dernière et qui ont failli mettre prématurément fin au championnat si le ministère de la Sécurité et celui des Sport n'avaient pas pris rapidement les mesures pour décourager les fauteurs de troubles par des peines privatives de liberté.

Au Togo, les violences sur les stades sont devenues du pain quotidien. L'annonce de cette campagne fait croire à une prise de conscience de la FTF certainement. Lire le communiqué final.

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Togolaise de Football a lancé samedi 03 mai 2014, une campagne ambitieuse contre la violence dans les stades lors de la cérémonie de lancement du championnat national qui s'est déroulée à Notsè.

La cérémonie à laquelle ont été conviés tous les acteurs du football a également vu la participation de plusieurs hautes personnalités, de journalistes, de sportifs de tous bords et de milliers des supporters qui ont écouté la déclaration solennelle des capitaines de Angés FC et de Maranatha de FioKpo de "mettre la violence hors-jeu et de cultiver le fair-play".

Par cette campagne, la FTF souhaite conscientiser les acteurs du football et le public sur les actes de violence rencontrés sur certains stades la saison dernière et qui ont failli mettre prématurément fin au championnat si le ministère de la Sécurité et celui des Sport n'avaient pas pris rapidement les mesures pour décourager les fauteurs de troubles par des peines privatives de liberté.

"Avec la campagne +Mettons la violence hors-jeu+, nous voulons rappeler aux acteurs du football ainsi qu'au public sportif que nos terrains de jeu ne doivent pas servir de cadres à des actes de violence. Le football est régi par des règles que les arbitres et les juges sont chargés d'appliquer. En tant qu'humains, il peut parfois arriver qu'ils commettent des erreurs mais cela ne doit jamais donner l'occasion aux acteurs et aux supporters pour basculer dans la violence", a indiqué Gabriel Améyi, président de la FTF.

La violence dont il s'agit ce ne sont pas les conduites plus ou moins agressives observées dans des phases de jeu (tacle, obstruction, tirage de maillot, protection un peu rude etc.) mais bien celles considérées comme une agression caractérisée entre joueurs, de joueur à arbitre, de dirigeant à arbitre, de spectateur à arbitre.

"Les nouveaux règlements de compétitions de la FTF mettent un accent particulier sur la prévention des actes de violences en renforçant les mesures relatives à la sécurité, notamment l'encadrement des supporters et les restrictions à l'entrée dans les stades. Nous serons très regardants sur leur application", précise le président de la FTF avant de conseiller aux acteurs du football de promouvoir des valeurs comme gérer l'euphorie de la victoire, surmonter la défaite, s'intégrer dans une équipe, respecter l'adversaire et les règles du jeu, mieux se connaître et gérer ses limites.

D'autres actions de sensibilisation visant à appuyer toutes les actions jusque-là menées par les clubs et les autres acteurs seront organisées dans les jours à venir.

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

L'actualité au fil des événements sur le www.lemedium.info

Ils ont célébré le 1er mai 2014 avec LE MÉDIUM




SOGESTI
Intégrateur de Système d'information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

-Sogesti informatique
-Création de site web -Archivage-Formations-
Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com

□-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploiogo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADN <http://easydnatogo.com/>

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com

Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -Cel : 91 06 88 07
e-mail : info@sogesti.net



Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tame)

A coté du commissariat du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr